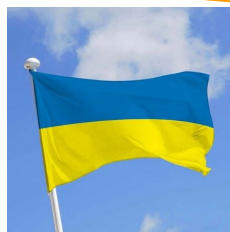


« Avec du courage
et de la probité, on
surmonte toutes
les épreuves. »

Anatole FRANCE

n° 384

Juin 2024



la VOIX
DU
FROU

CHARTAINVILLIERS 28130 / 02.37.32.32.91

courriel : mairie@chartainvilliers.fr internet : www.chartainvilliers.fr



[www.facebook.com/mairie de chartainvilliers](https://www.facebook.com/mairie.de.chartainvilliers)

CANTINE

Après 3 mois de tensions et plusieurs manifestations des parents d'élèves, comptes rendus dans la presse locale et des médias nationaux, la tension est retombée entre la Communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île de France et la commune de Chartainvilliers.

En effet le 22 mai 2024, Monsieur le Président des Portes Euréliennes, organisait un comité de pilotage du service restauration, comme prévu par la convention de juillet 2014 toujours effective. Suite à cette réunion un accord était trouvé entre Portes Euréliennes et la commune de Chartainvilliers. Comme notre commune ne l'a jamais contesté, mais après demande d'explications et justificatifs, il a été convenu que nous prendrions le reste à charge réduit des « frais de gestion » de 9,5% non prévus à la convention. Cet accord a été validé par le conseil communautaire du 30 mai 2024. Il a été acté également que la révision des tarifs de cantine auraient lieu en début de rentrée scolaire, soit en septembre.

De ce fait le tarif payé par les parents d'élèves de Chartainvilliers sera le même que ceux des autres familles du R.P.I, c'est-à-dire 6,21 €.

Contrairement à ce qui a été indiqué dans l'Echo républicain du 1er juin il n'est pas prévu à ce jour, d'augmenter les impôts locaux pour payer cette dépense.

En conclusion, il n'y a ni vainqueur ni vaincu dans cette triste histoire, les seuls gagnants se sont les élèves de Chartainvilliers qui ne seront pas pénalisés ni discriminés. **Avec un peu de sagesse on arrive à tout.**

Merci à tous pour cette belle démonstration de solidarité.



ÉLECTIONS EUROPÉENNES

DU 9 JUIN 2024

LE SCRUTIN SE DÉROULERA

DE 8H00 À 18H00

Dans la salle de la mairie

**Vous devrez vous munir de votre carte électorale
ou d'une pièce d'identité.**

**Dès maintenant vous pouvez ajouter à vos contacts et communiquer sur
la nouvelle adresse mail de la mairie.**

mairie@chartainvilliers.fr



ANIMATIONS PRINTEMPS - ÉTÉ 2024



JUIN 	SAMEDI 1^{er} Après-midi Salle Polyvalente 	SHOOTING FÊTE DES MERES par David Cholley, Photographe professionnel Portraits mamans et enfants offerts par la mairie.	JUILLET 	DIMANCHE 14 12h place du Frou 	APÉRITIF et DÉJEUNER CHAMPÊTRE organisés par la mairie
	DIMANCHE 16 De 9h à 18h Organisé par la mairie 	VIDE-MAISONS COLLECTIF Accueil des visiteurs, restauration (food trucks) chez CPEM Brocanterie 5 rue de l'égalité 		AOÛT	SAMEDI 31 22h terrain de sports
VIDE-MAISONS COLLECTIF LE 16 JUIN 2024 DE 9H00 à 18H00 SUR LES BALCONS 	SAMEDI 22 À partir de 18h30 à la mare 	SOIRÉE DE LA SAINT JEAN Organisée par le Comité des Fêtes 	SEPTEMBRE CHARTAINVILLIERS VIDE GRENIER 	DIMANCHE 1^{er} De 8h à 18h Place du Frou 	VIDE-GRENIER Organisé par le Comité des Fêtes

Nous espérons que vous viendrez nombreux à ces rendez-vous organisés pour vous par la Mairie et le Comité des Fêtes !

A la mare de CHARTAINVILLIERS

Soirée de la Saint Jean Samedi 22 Juin

A partir de 18h30

TOMBOLA

Formule 12 €

- 1 verre apéritif
- 2 saucisses ou merguez
- 1 portion de frites
- 1 dessert
- 1 café

Formule 8 €

- 1 boisson
- 1 saucisse ou merguez
- 1 portion de frites
- 1 dessert

Réservez votre formule grillade sur fiche d'inscription
PLACES LIMITEES

07 63 09 14 86
comite.des.fetes.chartainvilliers@laposte.net

Animée par Copacabana Orchestra DJ

Coupon-réponse à retourner avant le 09 juin accompagné du règlement à l'ordre du Comité des fêtes de Chartainvilliers
Chez Mme PREVOST 5 Impasse du repos 28130 Chartainvilliers

Nom : Tél :

Nbre Formule : x 12 € = € Soit : nbre de saucisses :
nbre de merguez :

Nbre Formule : x 8 € = € Soit : nbre saucisses :
nbre merguez :

Montant total : €

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

C'EST LA FÊTE À CHARTAINVILLIERS

Déjeuner dimanche 14 juillet

Place du Frou

Bulletin d'inscription distribué dans vos boîtes aux lettres vers le 20 juin

CHARTAINVILLIERS VOUS ATTEND POUR SON DEUXIEME **VIDE-MAISONS COLLECTIF**

LE 16 JUIN 2024
DE 9H00 A 18H00

SUIVEZ LES
BALLONS



RAPPEL

Inscriptions au transport scolaire pour la rentrée 2024-2025

Pour les élèves d'élémentaire (du CP au CM2) demeurant à Chartainvilliers :

Les inscriptions au transport scolaire pour la future année scolaire se font en 2 temps :

1 : Vous rendre sur le site internet <https://eboutique.filibus.fr/> à **partir du 1^{er} mai 2024** pour commander le titre jeune qui vous sera facturé 10 euros.

La Mairie de Chartainvilliers pourra vous rembourser cet abonnement sur présentation d'un justificatif d'achat et d'un RIB

2 : Vous rendre sur le site internet de REMI début juin 2024 à l'adresse suivante

<https://www.remi-centrevaldeloire.fr/transports-scolaires/inscriptions/>
pour inscrire ou réinscrire vos enfants.

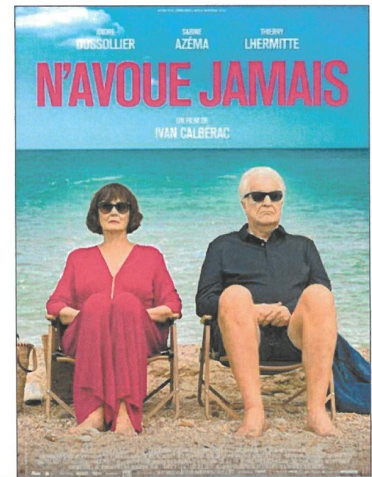
Pour les élèves de maternelle (de la PS à la GS) demeurant à Chartainvilliers :

Les inscriptions au transport scolaire pour la future année scolaire se font exclusivement sur le site internet de REMI.

Pour les élèves collège et lycée demeurant à Chartainvilliers :

Inscriptions sur le site de filibus.fr

ATTENTION PÉNALITÉ DE 30€ A COMPTER DU 1ER AOÛT



Cinémobile MAINTENON

vendredi 28 juin

► Place Aristide Briand

16h00

18h00

20h30



Cinéma Centre-Val de Loire est un établissement public de coopération culturelle créé par la Région Centre-Val de Loire et l'État.

Plein tarif 6,20 euros Renseignements :
Tarif réduit 4,50 euros 02 47 56 08 08 / cinemobile.ciclic.fr

une action **ciclic**

Le brûlage des végétaux est interdit toute l'année

Les déchets verts issus de l'entretien des jardins, parcs et des zones de loisirs peuvent être :



Ces déchets verts peuvent être valorisés en paillage ou en mulch. Pour les plus encombrants, des solutions sont proposées par les communes : collectes, bornes dédiées, déchetteries.

Le brûlage de végétaux peut être autorisé **uniquement** sur dérogation et en l'absence de vent et de pollution de l'air.



LES BEAUX JOURS REVIENNENT ON VEUT Y CROIRE !

Il nous paraît toujours utile de rappeler les **horaires autorisés par arrêté préfectoral pour l'utilisation des engins à moteur** (tondeuses mais aussi taille haies, nettoyeurs haute pression, ponceuses, scies circulaires, tronçonneuses ...) durant ces mois de printemps et d'été.

Jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00

Il est également rappelé que les terrains doivent être entretenus afin d'éviter la prolifération des graines et des « mauvaises herbes » chez vos voisins.

Il en est de même pour l'entretien des trottoirs (Arrêté municipal 2021/15 du 23/08/2021).



Même si les conditions météo n'ont pas toujours été clémentes ces derniers temps, gardons notre village agréable et propre.

**Nous comptons sur le civisme
de chacun. MERCI**

Imp. Spéc. Mairie de
Chartainvilliers
Ne pas jeter sur la voie
publique

Toute participation à un événement lié à la municipalité de Chartainvilliers suppose la cession de votre droit à l'image. Vous autorisez donc la mairie de Chartainvilliers à utiliser toute photographie, vidéo ou reportage de quelque nature que ce soit, concernant, l'éventuelle utilisation de ceux-ci sur la totalité des supports de communication (papier ou numérique) de la mairie de Chartainvilliers, et ce sans limitation de durée. Toute opposition devra être notifiée auprès de la Mairie de Chartainvilliers.